

# APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

**GUIDE 2024**

Expérimenter, développer, innover à travers  
des démarches collectives et collaboratives

**Date de lancement** : mardi 12 mars 2024

**Date limite de réception des propositions** : **lundi 27 mai 2024**

**Communication des projets retenus** : semaine du 24 juin 2024

## SOMMAIRE

I.	Présentation.....	3
II.	Périmètre des propositions de projet .....	4
	1 : Séquence d’enseignement.....	4
	2 : Unité d’enseignement ou diplôme .....	4
	3 : Approche stratégique de composante.....	4
III.	Comment élaborer la réponse à l’appel à projets ?.....	5
	Aide à l’élaboration de la réponse .....	5
	Type de soutien apporté pour la réalisation du projet .....	5
IV.	Modalités de réponse et suivi .....	6
	Document de réponse .....	6
	Suivi du projet.....	6
	Dates à retenir .....	6
V.	Présentation du Service des usages numériques (SUN).....	7

## I. Présentation

Vous enseignez à Paris 1 et vous avez une idée de projet pédagogique ? Vous vous interrogez sur sa faisabilité et/ou vous voudriez bénéficier d'un soutien pour le mener à bien ?

L'appel à projets pédagogiques numériques 2024 a pour objectif de susciter et soutenir des initiatives en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'université et les moyens dont elle dispose.

Les projets proposés peuvent se dérouler sur une période d'un semestre ou d'une année universitaire, voire sur plusieurs années lorsqu'ils s'inscrivent dans une démarche de développement structurée en plusieurs étapes.

Seront prioritairement soutenus les projets en cohérence avec les grands axes identifiés dans le [projet stratégique d'établissement](#) : **ouverture internationale** (notamment Una Europa, multilinguisme, mobilité, etc.), **compétences transversales** (expression écrite et orale notamment à travers écrits, culture du numérique et IA comme faits de société, codage informatique et traitement des données en SHS, langues, soft-skills, préprofessionnalisation, etc.), **conception de dispositifs hybrides, projets en pédagogie innovante** intégrant ou non le numérique.

Par ailleurs, l'établissement apportera un soutien exceptionnel à la mise en place des dispositifs pédagogiques s'inscrivant dans **l'offre de formation 2025 (nouvelle accréditation)**

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques ont l'opportunité de bénéficier d'un soutien en gestion et coordination de projet, en ingénieries pédagogique et de formation et/ou en production audiovisuelle.

Une enveloppe d'heures équivalent TD est attribuée aux projets soutenus afin de reconnaître l'investissement des enseignants qui participent au projet. Sa répartition est soumise à l'appréciation du porteur de projet.

De manière concomitante et complémentaire, il est possible de solliciter l'appel à dépenses de formation émis par la CFVU pour financer des dépenses de nature pédagogique nécessaires à la réalisation du projet proposé : intervenant externe, prestation, achat de ressources documentaires, frais de déplacement, etc.

## II. Périmètre des propositions de projet

Suivant le(s) périmètre(s) du projet identifié(s) ci-après, les propositions peuvent relever d'initiatives individuelles, d'équipes pédagogiques ou émaner de directions de composante. Pour cet appel, une préférence sera donnée aux projets d'équipe s'inscrivant dans le cadre des grands axes identifiés dans le projet stratégique d'établissement (voir plus haut).

Un soutien pourra être accordé à des propositions visant à répondre ou à préparer une réponse à un appel à manifestation d'intérêt ou appel à projets.

Les liens que nous vous proposons ci-après vous donnent accès à un certain nombre de réalisations et de retours d'expérience présentés sur le site web [« Enseigner avec le numérique à Paris 1 »](#).

### 1 : Séquence d'enseignement

Votre projet peut porter sur plusieurs séances d'enseignement ou la totalité d'un cours. Il peut, par exemple, porter sur les modalités d'enseignement, l'implication des étudiants ou l'évaluation.

#### Quelques projets déjà réalisés :

[Interactivité en amphithéâtre : Pad et vote par SMS pour dynamiser les échanges en grands groupes](#)

[Tolbiac en sociovisuel : Filmer la vie et l'espace pour manipuler les concepts sociologiques](#)

[Enseigner en salle de créativité : Construire son environnement documentaire numérique](#)

### 2 : Unité d'enseignement ou diplôme

Votre initiative peut concerner l'évolution d'une unité d'enseignement ou d'une formation complète (hybridation, mise à distance, co-modal, tutorat, internationalisation, préprofessionnalisation, meilleure accessibilité ou ouverture à de nouveaux publics, déclinaison en formation continue, etc.).

#### Quelques projets déjà réalisés :

[Formation hybride : préparation au concours de l'ENM](#)

[Préparation aux concours de magistrats administratifs à distance](#)

[Licence Arts Plastiques à distance](#)

### 3 : Approche stratégique de composante

Votre initiative consiste, par exemple, à soutenir une démarche stratégique au sein d'une composante ou à développer un dispositif pédagogique transverse (outils d'auto-formation, aide à la réussite, méthodologie, développement des compétences transversales, pratique du multilinguisme, etc.).

#### Quelques projets déjà réalisés :

[Proposer la certification Pix](#)

[Devenir contributeur d'écri+](#)

[Méthodologie de la recherche](#)

### III. Comment élaborer la réponse à l'appel à projets ?

Les équipes du SUN vous accompagnent sur rendez-vous pour identifier vos besoins, vous conseiller et vous aider à élaborer votre réponse.

Les projets déposés sont examinés par un comité d'études<sup>1</sup>. Ce comité a pour mission d'analyser les projets et de formuler les propositions de soutien à l'équipe de direction de l'université.

#### Aide à l'élaboration de la réponse

Le Service des usages numériques est à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à élaborer votre dossier de réponse. N'hésitez pas à le contacter :

**Service des usages numériques / PMF Lab**  
Centre Pierre Mendès France – 8ème étage

**Téléphone : 01 44 07 89 65**

Courriel : [sun@univ-paris1.fr](mailto:sun@univ-paris1.fr) – SVP : préciser dans le sujet "APPN-2024"

#### Type de soutien apporté pour la réalisation du projet

Une enveloppe d'heures TD est attribuée aux projets soutenus afin de reconnaître l'investissement des enseignants qui participent au projet. Sa répartition est soumise à l'appréciation du porteur de projet. L'enveloppe est déterminée en fonction du périmètre du projet et de la nature des activités réalisées, tel que définis par le référentiel des équivalences horaires approuvé par le conseil d'administration de l'université (cf. [délibération du 20 avril 2023](#), lien consulté le 06/03/2024)<sup>2</sup>.

Il est également possible de solliciter, en complément, l'*Appel à dépenses de formation* émis par la CFVU pour financer des dépenses de nature pédagogique nécessaires à la réalisation du projet proposé : intervenant externe, prestation, achat de ressources documentaires, frais de déplacement, etc. (de 1000 à 10000 euros). Pour plus d'information, veuillez contacter le [SUN](#) ou la direction de votre composante.

Selon la nature du projet, un soutien d'établissement pourra être apporté par l'équipe du SUN, notamment en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique, production audiovisuelle, formation des acteurs du projet, gestion de projet, mise à disposition d'espaces d'expérimentation, diffusion et valorisation institutionnelles des résultats.

---

<sup>1</sup> **Composition du comité d'études** : Jean-François Caulier, vice-président délégué Stratégie et innovations numériques ; Jérôme Glachant, vice-président de la CFVU ; Raphaëlle Laignoux, vice-présidente de la CFVU ; Fabienne Péraldi-Leneuf, vice-présidente chargée de l'Europe ; Benoit Roques, responsable du service des usages numériques (SUN) ; Jean-Marc de Félice, directeur de la DSUIN.

<sup>2</sup> **NB** : Si l'équivalence demandée est souhaitée sous forme de décharge d'enseignement, une concertation préalable est à engager avec la direction de la composante, seule habilitée à l'accorder.

## IV. Modalités de réponse et suivi

### Document de réponse

**Etape 1** : Télécharger le [document de réponse](#) de l'appel à projets

**Etape 2** : Renseigner le document de réponse

**Etape 3** : Transmettre le document de réponse, par e-mail à l'équipe du [SUN](#) ainsi qu'au directeur/qu'à la directrice de l'UFR concerné, au plus tard le lundi 27 mai 2024.

### Suivi du projet

- *Si vous avez sollicité le soutien du SUN pour réaliser ce projet* : vous serez contacté dans un délai de six semaines ouvrées pour convenir d'un premier rendez-vous de travail. Cette première réunion a pour objectif de formaliser les modalités et engagements de collaboration entre les équipes pédagogiques et le SUN ainsi qu'avec les autres parties prenantes éventuelles du projet (services de l'université, partenaires etc.).
- *Si vous n'avez pas sollicité le soutien du SUN pour réaliser le projet* : la présentation de la réalisation et/ou d'un bilan vous sera demandée à l'échéance d'un an pour attester du "service fait" auprès de la direction de votre composante.

### Dates à retenir

- Date limite de réception des propositions : **lundi 27 mai 2024**
- Communication des projets retenus : semaine du 24 juin 2024
- Bilan des projets retenus et attestation du « service fait » : mai 2025

## V. Présentation du Service des usages numériques (SUN)

Le [Service des usages numériques](#) (SUN) est un service d'appui qui réunit quatre grands domaines de compétences : l'ingénierie de formation, la pédagogie universitaire, la production audiovisuelle et la gestion de projet. Le service accompagne la mise en œuvre du *Plan d'action pédagogique et numérique* de l'université et apporte son soutien à la valorisation de la recherche et à la diffusion des savoirs.

Le SUN contribue activement à animer la réflexion de l'établissement sur ces questions à travers l'organisation d'[ateliers de découverte et de partage de pratiques](#). Le SUN est partie prenante du programme de formation des enseignants-chercheurs sur deux thématiques : *Enseigner avec le numérique* et *Pédagogie universitaire*. Il s'est vu confier la conception du parcours de formation des maîtres de conférences nouvellement nommés.

Localisé au centre Pierre-Mendès-France, le SUN offre des espaces et des équipements propices à l'innovation. Il est notamment doté d'une salle de créativité, de plusieurs espaces de collaboration et d'un plateau audiovisuel réunis dans un ensemble, le [PMF Lab](#). Il administre aussi les [EPI](#) ainsi que les services numériques associés (classes virtuelles, QCM, remise de copies dématérialisées, détection du copier-coller) et en pilote les évolutions fonctionnelles avec les équipes de la DSIUN.

Enfin, le SUN est le service référent de Paris 1 auprès des [universités numériques thématiques](#) (UOH, AUNEGE, UNJF, UVED), de la [plateforme FUN](#) et de [Canal-U](#). Il est adhérent, pour l'université, à l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU).